

## GESTION DES ABSENCES OU ABANDONS

Pour tous les stages nous faisons remplir une feuille de présence à chaque journée. Cette feuille est transmise en fin de stage à la société cliente.

Pour tous les stages quelle que soit leur durée, nous gérons les absences ou abandons. En cas d'absence, la hiérarchie du stagiaire est informée et nous appliquons la procédure qui suit.

### Les trois types d'absences

#### **Absences prévues et justifiées**

Le stagiaire a prévenu à l'avance et a justifié son absence

#### **Absences imprévues et justifiées**

Le stagiaire n'a pas prévenu à l'avance mais justifie son absence à postériori

#### **Absences imprévues et non-justifiées**

Le stagiaire n'a pas prévenu et n'a pas justifié

**L'ECOLE DU SAVOIR**

6, rue Neuve Saint Martin 13001 MARSEILLE

Siret : 925 058 760 00016

Tél : 06.10.90.78.10

[www.lecoledusavoir.com](http://www.lecoledusavoir.com)



